

AIX LES BAINS

SUPPLÉMENT AU MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE | N° 67 | MAI 2024

LA LETTRE

CHÈRES AIXOISES,
CHERS AIXOIS,

Nos déplacements représentent un enjeu majeur pour le climat et l'environnement. Ils mobilisent une part significative de nos ressources énergétiques et génèrent encore une part importante de nos émissions de gaz à effet de serre. La mobilité reste cependant une nécessité pour tous. Assurer la qualité, la sécurité et le confort de nos déplacements tout en réduisant leur impact de manière raisonnée et durable est une nécessité absolue pour préserver notre cadre de vie. Des solutions alternatives à la voiture individuelle (ou au « tout voiture ») existent avec la mobilité douce (le vélo, la marche) mais aussi les transports en commun, le covoiturage ou bien encore l'autopartage... Dans une démarche toujours plus responsable, l'objectif est d'intégrer dans notre ville toutes les formes de mobilités et de les rendre accessibles au plus grand nombre, à tous les âges de la vie.

RENAUD BERETTI
MAIRE
D'AIX-LES-BAINS
PRÉSIDENT
DE GRAND LAC



Encourager les déplacements à pied

Faire ses courses, emmener ses enfants à l'école, se rendre à son travail ou à un rendez-vous ou tout simplement flâner : les trottoirs ont une place cruciale en ville et la municipalité en est pleinement consciente. 200 000 € ont ainsi été investis dans le plan trottoirs l'an dernier, permettant la rénovation et la mise en accessibilité d'un kilomètre de trottoirs avenue Victoria, rue Vaugelas ou bien rue Jean Monard. Ce plan se poursuit chaque année avec une enveloppe de 100 000 €. Dans le même temps, la municipalité travaille à la sécurisation des traversées piétonnes, en équipant certaines d'entre elles de projecteurs bleus, comme c'est le cas avenue Lord Revelstoke et rue de Genève. Ces aménagements s'appuient sur le diagnostic de continuité piétonne, établi par les services municipaux afin de repérer les points d'amélioration, ainsi que sur les demandes exprimées lors des réunions de quartier notamment. Dans

le cadre de la démarche Ville handi-bienveillante, l'accessibilité est évidemment au cœur de cette réflexion, notamment en abaissant les traversées, en installant des bandes podotactiles et des potelets blancs. « Dès lors que nous prévoyons un aménagement de voirie, nous pensons toujours accessibilité et mobilité pour intégrer ces dimensions dans notre action », indique le maire, Renaud Beretti. La Ville facilite ainsi les déplacements à pied, comme elle le fait également en installant une signalétique destinée aux piétons dans le centre-ville en indiquant la distance et les temps de parcours vers des points d'intérêt. « L'objectif est de montrer qu'on peut souvent se rendre à pied à une destination sans avoir à prendre la voiture », souligne Marie-Pierre Montoro-Sadoux, première adjointe. « Il nous faut acquérir de nouveaux réflexes. » Un palmarès national, établi sur la base du ressenti des piétons, a d'ailleurs récemment confirmé qu'Aix-les-Bains est une ville où il fait bon marcher.



LA MAIRIE

EN CHIFFRES

Plus de **300 arceaux** à vélos depuis 2020 (+ 50 en 2023-2024)

106 aides accordées en 2023 pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (21 010 €)

30 000€ de budget pour la poursuite de l'aide à l'acquisition en 2024



Un soutien fort aux déplacements à vélo

« **N**ous menons une politique volontariste sur la mobilité douce», relève le maire Renaud Beretti. « Il y a un gros enjeu pour le vélo dans la ville. Nous déployons des pistes cyclables adaptées là où c'est possible. Dans le centre-ville, la volonté est de promouvoir un espace partagé, car il y aura toujours des véhicules et beaucoup de piétons aussi. C'est aussi un enjeu : faire comprendre que chacun a sa place pour se déplacer et sécuriser les usagers. » Ce que partage Daniel Carde, conseiller municipal, qui anime désormais le Groupe de travail sur les aménagements cyclables (GTAC) : « La circulation motorisée toujours croissante et les infrastructures qui lui sont liées posent des problèmes partout en France et dans le monde.

La solution passe par le partage des voiries en laissant la priorité aux modes de déplacement doux comme la marche et le vélo. Il n'est jamais trop tard pour repenser l'urbanisme et le remettre au service des besoins de mobilité de tous les habitants et d'abord, des plus fragiles, en finalisant le plan de circulation. » De nombreux aménagements ont déjà été réalisés par la Ville et vont continuer à l'être. Au-delà des itinéraires en site propre, des contre-sens cycles dans les rues du centre-ville en « zone 30 » ont été créés (40 sont en vigueur et 7 sont prévus en 2024/2025), le marquage des bandes cyclables sur les routes départementales a été renouvelé et des logos et chevrons vont être tracés dans une douzaine de giratoires pour sécuriser les cyclistes. Dans le même temps, des

équipements facilitent le stationnement des vélos (arceaux, casiers sécurisés à l'Esplanade du lac en 2024...). Le plan des aménagements cyclables sera réédité en 2024. Un budget de 100 000€ est consacré chaque année au plan Vélo. L'objectif de la municipalité est d'ailleurs de finaliser d'ici la fin de l'année un schéma directeur cyclable. Salué par le label Territoire vélo, qui vient d'être renouvelé, le soutien aux déplacements à vélo se traduit également par la participation financière de la Ville à l'acquisition par les particuliers de vélos à assistance électrique (VAE) et par la vélostation Vélodéa, qui propose 380 vélos et VAE à la location. Une offre spécifique de location à prix réduit à destination des quartiers prioritaires est par ailleurs proposée.

650 ENFANTS SENSIBILISÉS À LA PRATIQUE DU VÉLO EN 2022-2023

Le dispositif « Savoir rouler à vélo » est mis en œuvre par la Ville depuis 2017. Objectif : apprendre aux enfants à piloter son vélo correctement, savoir rouler en groupe et apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique. Ces sessions sont assurées dans les 11 écoles aixoises par les éducateurs du service des sports de la Ville, en collaboration avec la Police municipale et les clubs de vélo. 650 enfants issus de 26 classes en ont bénéficié en 2022-2023. Des sessions sont également régulièrement proposées aux élèves de l'école municipale des sports. En 2024, elles seront complétées par une sensibilisation à la mobilité douce, dispensée par l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc, à l'initiative de Grand Lac. Sans oublier les vélo-écoles des clubs et de Vélodéa.



Voie verte centre-ville – lac, véloroute des 5 lacs : le maillage se poursuit en 2024

La réalisation de voies vertes se poursuit activement à Aix-les-Bains. Le fait marquant de l'année sera bien sûr l'ouverture, au début de l'été, de la première partie de la liaison centre-ville – lac, entre le carrefour Garibaldi et l'Esplanade du lac, via le chemin des Biâtres. Cette voie verte en site propre, dont la réalisation a débuté en octobre dernier, permettra aux piétons et aux cyclistes de relier le lac au boulevard Pierpont-Morgan et à l'avenue du Grand Port, où elle sera aménagée en 2025-2026. Autre réalisation prévue cette année, celle du tronçon manquant de la Véloroute des 5 lacs, avenue Franklin-Roosevelt. Les travaux, engagés sous maîtrise d'ouvrage de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, débute-



ront fin août-début septembre. Une fois ce tronçon de 250 mètres achevé, plus d'un kilomètre en site propre sera dédié aux cyclistes mais aussi aux piétons entre la limite Aix-Grésey et le carrefour de l'hôpital. Quant à la passerelle sur le Sierroz, elle sera remplacée au cours du second semestre 2024. D'autres aménagements

viennent par ailleurs d'être réalisés. Boulevard Léon Blanc, une chaussée à voie centrale banalisée de 150 mètres permet aux cyclistes et aux piétons de se déplacer sur les accotements, les véhicules devant se partager le reste de la chaussée. Chemin de Viborgne, un tronçon de voie verte a vu le jour à la demande des riverains.



APPRENDRE À RÉPARER SON VÉLO

Vélodéa (Grand Lac) organise des ateliers gratuits « J'apprends à réparer mon vélo » certains mercredis, de 15h à 18h. Des outils et des pièces détachées (d'occasion ou neuves à prix coûtant) sont proposées aux participants, qui reçoivent des conseils sur la mécanique vélo. Prochains rendez-vous le 29 mai devant la salle Sainte-Bernadette à Marlioz et le 19 juin au city stade, boulevard Lepic. Des ateliers sont aussi proposés par l'association Vélobricolaix, tous les jeudis de 18h à 20h et le premier samedi du mois de 9h à 12h, à son local, 166 allée Jean et Edmond Rostand.

DES JOURNÉES MOBILITÉ DOUCE LES 4 ET 5 JUIN

La Ville organise deux journées dédiées à la mobilité douce, à la sécurité routière et au partage des voiries les 4 et 5 juin, place Maurice Mollard. Cette opération est destinée aux enfants (accueils de loisirs et école municipale des sports), aux agents municipaux ainsi qu'au grand public. Mardi 4 juin : Challenge mobilité de la Région, ateliers d'information « mobilités » et « prévention routière », de remise en selle vélo et d'utilisation des EDPM (trottinettes électriques notamment) destinés aux jeunes, associations aixoises, seniors et agents de la Ville. Mercredi 5 juin : Passeport mobilités et sécurité routière avec sensibilisation à l'accessibilité et au partage de la chaussée pour les enfants du périscolaire. Organisé en partenariat avec la Préfecture et le Département, et en collaboration avec Prévention MAIF, l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc (Grand Lac), RATP Dev Ondéa, les vélocistes et les associations vélo et mobilités.



AGIR POUR DES VITESSES APAISÉES

La question de la vitesse des véhicules et du partage des voiries est une vraie préoccupation des Aixois. La municipalité a poursuivi la création de « zones 30 » dans les quartiers (Saint-Pol) et le centre-ville (entre le bd Président Wilson et la rue de Genève). Prochainement, les secteurs Lepic, du Cluset et la partie restante de Corsuet le seront à leur tour et d'autres zones sont à l'étude avec une répartition de **50% de « zones 30 » et 46% de « zones 50 » km/h sur l'ensemble du territoire communal**. Des aménagements sont parallèlement mis en place afin de favoriser des vitesses apaisées dans les zones résidentielles. Aux abords des écoles, des totems représentant des enfants invitent à la prudence. Et la Ville a fait l'acquisition de cinq nouveaux radars pédagogiques.



DE NOUVELLES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Cinq parkings publics sont en cours d'équipement de bornes de recharge pour véhicules électriques en complément des bornes des parkings couverts de l'Hôtel de Ville et de la Chaudanne. Dotées de deux points de charge, ces cinq bornes seront installées sur les parkings Victoria, Clemenceau, de l'hippodrome, des Suisses et de l'Aquarium. Sur ces deux derniers secteurs touristiques, il s'agira de bornes à charge rapide.



LA FRÉQUENTATION DES BUS EN FORTE HAUSSE

Au travers de la nouvelle délégation de service public des transports urbains, la volonté des élus d'Aix-les-Bains et de Grand Lac était d'améliorer leur attractivité avec des lignes retravaillées pour mieux répondre aux besoins et un nouveau service de transport à la demande (Mobéa). L'offre a ainsi progressé de 30%. « C'est une vraie réussite », se félicite Blerim Hasani, directeur de CTLB (Ondéa Grand Lac). La fréquentation des lignes urbaines a ainsi augmenté de plus de 58% en deux ans (près de 1,6 million de validations en 2023 contre 1 million en 2021). Quant aux navettes Mobéa, elles ont été utilisées par 22 768 personnes, soit 9 fois plus qu'en 2021. À cela s'ajoute la navette Mobi'Aix les mercredi et samedi matins pour desservir le marché. « L'enjeu de 2024 est d'aller chercher les salariés », indique Blerim Hasani. Des rendez-vous vont être pris avec les entreprises afin d'analyser les besoins, les informer sur l'offre et les accompagner dans le cadre de plans de mobilité.

AUTOPARTAGE : LA PALME RÉGIONALE POUR AIX-LES-BAINS

Le service d'autopartage Citiz est en constante progression chez les particuliers comme chez les professionnels à Aix-les-Bains, ce qui vaut à la ville de remporter la palme d'or de la meilleure croissance en Auvergne-Rhône-Alpes. Le nombre d'utilisateurs a ainsi augmenté de 23 % l'an dernier. Pour répondre à la demande, l'offre va doubler en 2024, passant de sept à quatorze véhicules et de six à neuf stations, en sortant aussi du centre-ville pour s'installer dans les quartiers et même dans les nouvelles copropriétés.

